

# *Le Mévoisinois*

2023 / 2024



**MÉVOISINS**  
Commune d'Eure & Loir

Mot du Maire	1
Le budget 2023	2
Point sur les travaux 2023	4
Les projets de travaux initiés en 2023 – Les projets 2024-2025	5
Etat civil 2023	6
L'urbanisme	7
Mévoisins autrefois	8
Parcours découverte – Les énergies renouvelables	9
2023 en images	10
Un Mévoisinois à l'honneur	14
Un collégien Mévoisinois au Conseil Départemental des Jeunes	15
Don du sang	16
Bien vivre ensemble	17
Démarches administratives	20
Bon à savoir	21
Vie associative	22
Les activités proposées à Mévoisins	23
Les évènements à venir	24
Tarifs communaux	27
Infos utiles	28

**Direction : Gwendoline GRISON**

**Rédaction : Commission communication**

**Maquette et mise en page : Hélène BURGUET**

**Impression : studio Compo**

**Photo de couverture : issue du livre « Arbres remarquables  
d'Eure et Loir » du Conseil Départemental 28**

**Remerciements aux partenaires qui participent au  
financement de l'édition de ce bulletin.**



Partez à la découverte de ces monuments du monde vivant, et laissez-vous guider en scannant le QR code.



# Le mot du Maire

## Chères Mévoisinoises et chers Mévoisinois,

La moitié de notre mandat 2020-2026 est derrière nous et a été marquée par des défis comme les conflits internationaux et la crise climatique et énergétique qui a profondément impacté nos foyers et notre collectivité. Cette situation exige une vigilance budgétaire et la mise en place de la transition énergétique. Ainsi nous allons faire un bilan énergétique sur tous nos bâtiments et commencer la conversion de l'éclairage public en LED. Cette transition énergétique impose également des choix stratégiques comme la définition de zones prioritaires pour le développement des énergies renouvelables, un sujet débattu en commission et au conseil municipal pour lequel la commune doit présenter un projet à notre communauté de communes.

S'il nous faut concevoir nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à faire encore progresser notre commune et à servir nos concitoyens. Nos projets en cours visent donc à améliorer la qualité de vie des habitants, et notamment la mise en place d'un city stade pour les jeunes et d'un jardin de biodiversité.



L'année 2023 a été marquée par la fin des travaux extérieurs, la dépose du crépi et l'illumination intérieurs de l'église Saint Hilaire et par l'installation de deux abris bus rue de Chimay et rue de la République.

L'église a été inaugurée le 17 décembre 2023, cérémonie suivie d'un récital de piano donné par François Cornu. Et la cloche a enfin pu sonner après de trop nombreuses années de silence. Encore un grand merci au président de l'Association du Patrimoine, Joël LELEVÉ et à son équipe, pour leur engagement décisif dans ces travaux.

Dans le contexte actuel, marqué par les conflits en Ukraine, la guerre entre Israël et le Hamas, ainsi que par les tensions politiques internes dans notre pays, il est important de rappeler l'importance de la paix et de la solidarité entre les peuples. Ces événements nous rappellent la nécessité de promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle et de créer des moments de convivialité et de solidarité entre les villageois.

Nous avons organisé des services pratiques tels que le camion « auditif » et le bus numérique. Nos associations ont mis en place des cours de yoga, de Pilates et de tricot pour les adultes et d'anglais pour les enfants. Comme l'année dernière, je vous invite à vous inscrire dans nos associations pour soutenir l'activité de notre village.

Notre café/restaurant, dirigé par Anne et son équipe, reste un lieu de rencontre chaleureux où les habitants peuvent se retrouver autour d'un café, d'un verre ou d'un repas. C'est en septembre que nous avons enfin pu procéder à son inauguration officielle avec une soirée très festive. Il ne manque plus que la mise en place d'une terrasse, prévue en début d'année.

Nous avons poursuivi notre engagement de faire revivre notre village. Des ateliers ont été organisés pour les enfants et les adultes, afin de créer des décorations et confectionner des gâteaux pour nos aînés avec des dessins faits par des jeunes de la commune. De plus, nous avons réussi à lancer un mini festival de musique... bon, nous étions peu nombreux. Avec notre comité des fêtes et nos bénévoles nous allons retenter l'expérience cette année avec de la musique un peu plus variée, aidés par la mise à disposition d'une scène mobile par Conseil Départemental. Nous serons prêts à vous accueillir le 8 juin prochain.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos associations et tous nos bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces événements. Enfin nous avons été ravis de voir apparaître deux lutins sur l'application Panneau Pocket tout au long du mois de décembre, apportant une ambiance festive à notre commune. Merci à Nina et à Gwendoline pour cette création.

Un grand merci également aux bénévoles qui ont contribué à l'entretien de notre cimetière.

Il est important de rendre hommage à ceux qui nous ont quittés en 2023. Peu importe l'âge, il y a toujours beaucoup de chagrin et de tristesse pour les personnes qui restent. Ayons une pensée pour leurs familles et leurs proches.

Quatre naissances ont été recensées en 2023 parmi nos concitoyens.

Nous avons également eu le privilège d'accueillir de nouveaux habitants au sein de notre petite commune. De nouveaux visages, de nouvelles histoires, de nouveaux talents. Pour certaines familles, l'installation n'a pas été simple et non sans obstacle, entre malfaçons et manque de chauffage dans leurs nouvelles maisons. Heureusement la situation s'est améliorée en fin d'année après plusieurs mois sans chauffage. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans notre village.

Nous allons poursuivre notre engagement de mettre en place des événements culturels tout au long de l'année 2024 avec le soutien de la Région via la Communauté de Communes et le Département. Des concerts et spectacles sont prévus dans et autour de notre église rénovée.

Nous sommes déterminés à continuer à faire revivre notre village en 2024. J'espère que nous avancerons ensemble pour faire de notre commune un endroit encore plus dynamique et agréable à vivre.

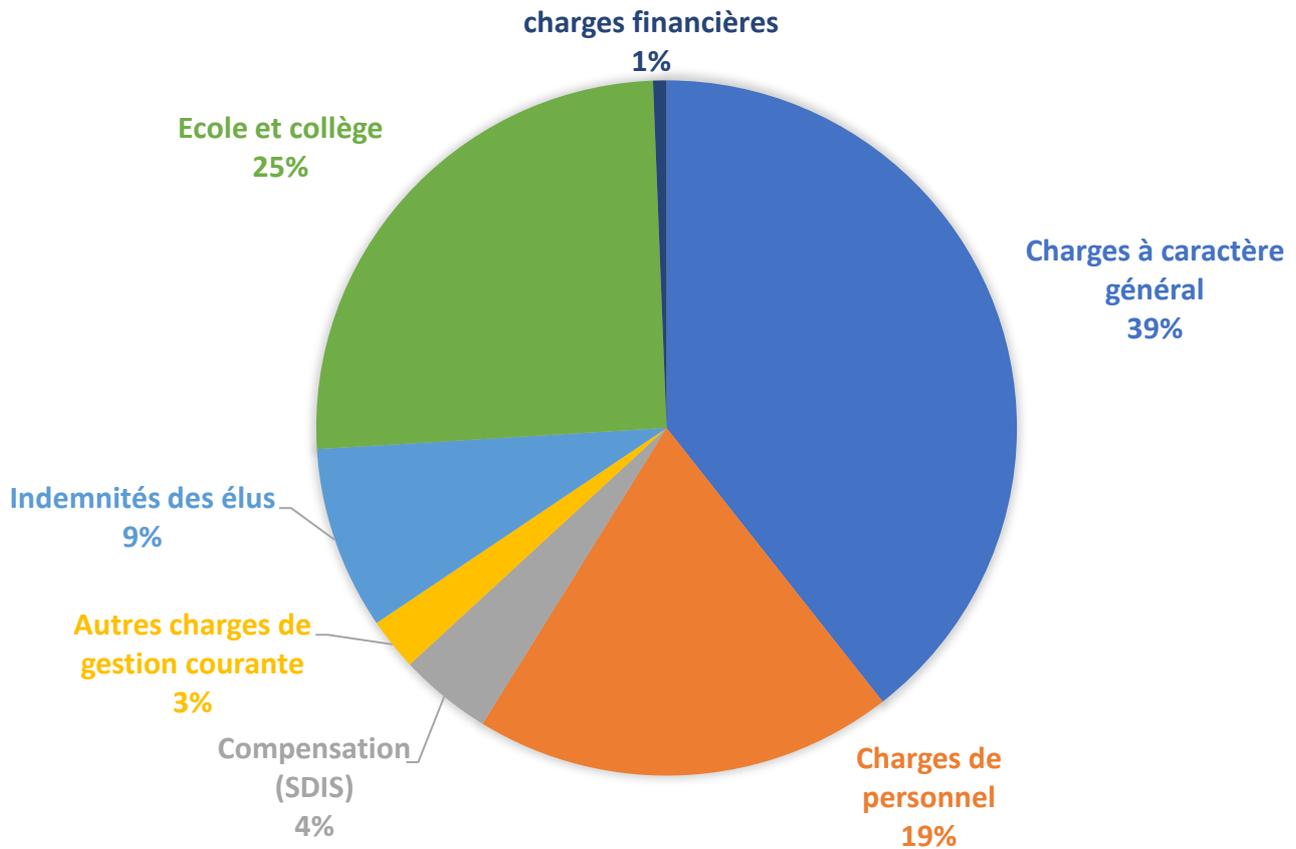
Que cette année 2024 soit remplie de bonheur, de réussite, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Ann GRONBORG

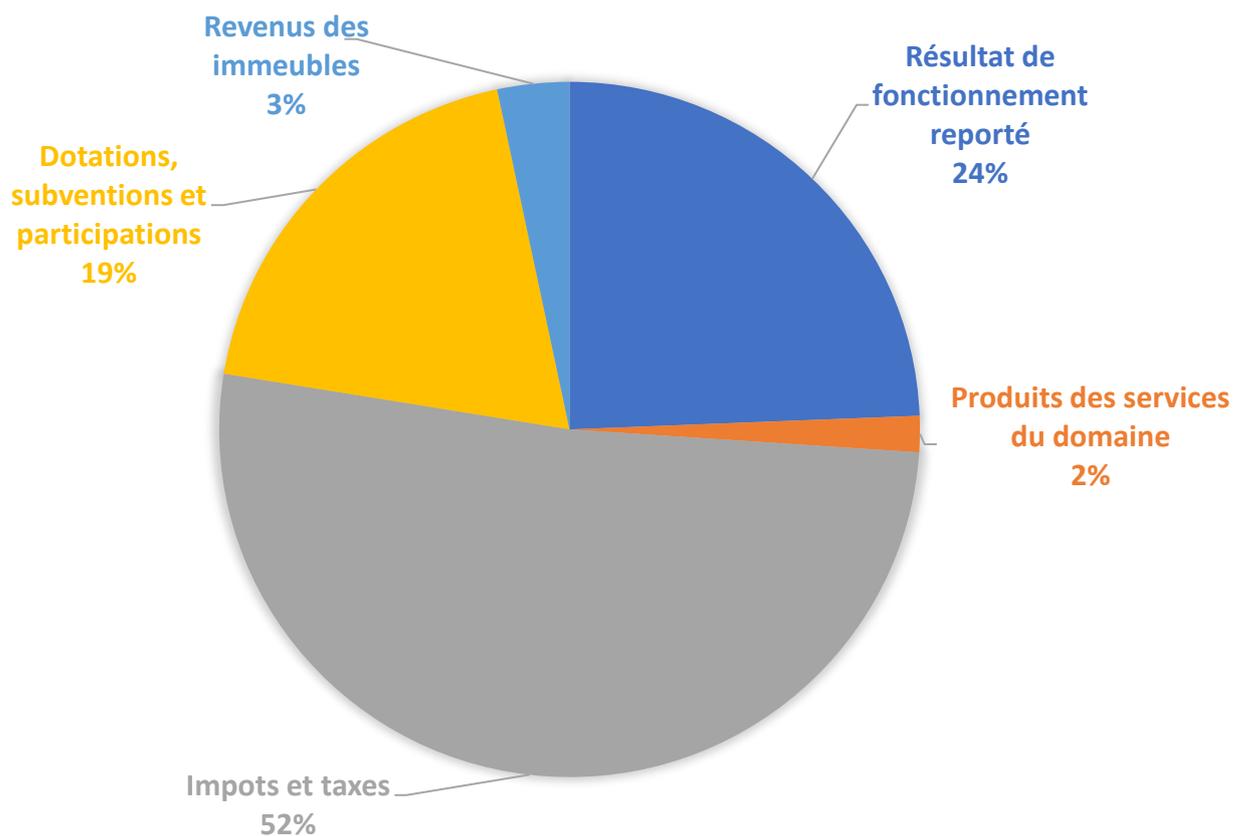


## Le budget 2023

Dépenses de fonctionnement = 437 639 €



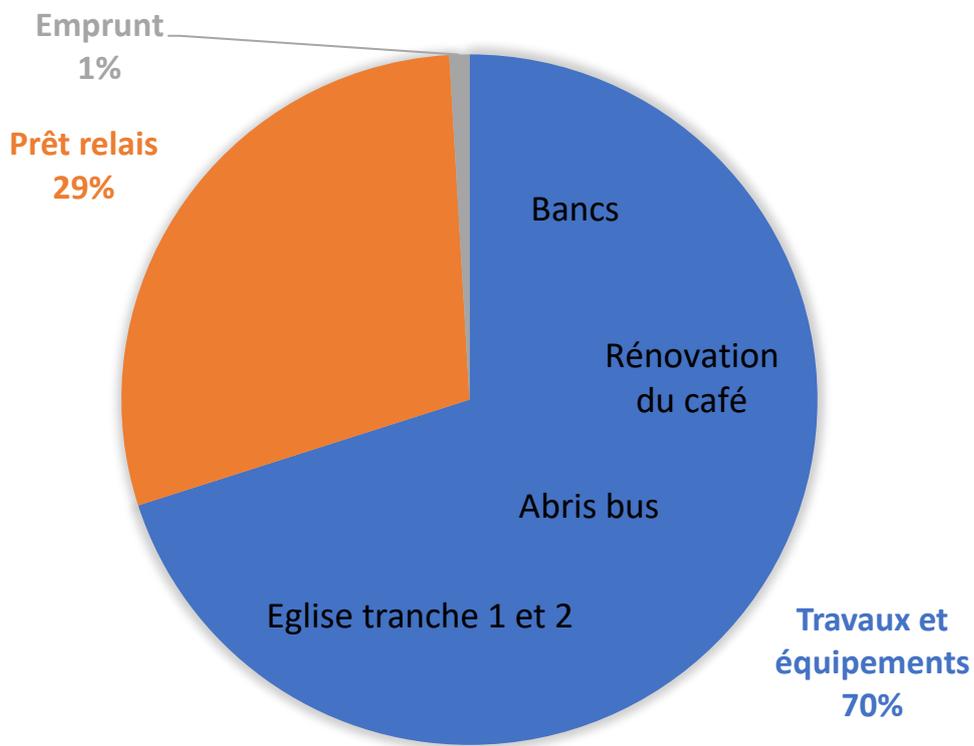
Recettes de fonctionnement = 437 639 €



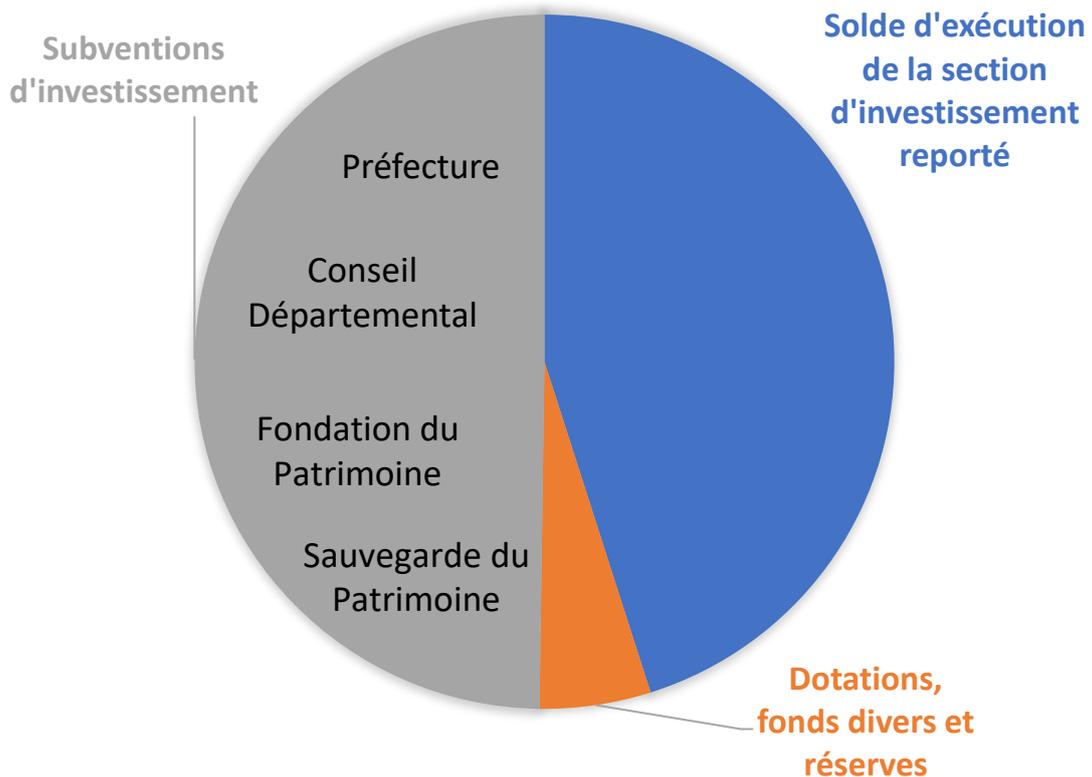


## Le budget 2023

Dépenses d'investissement = 831 429 €



Recettes d'investissement = 831 429 €





## Point sur les travaux 2023

En 2023 nous avons finalisé plusieurs projets importants, tels que la construction de deux abris bus et la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de la restauration de l'église.

### Les abris bus

Deux abris bus ont été installés en fin d'année 2023, rue de la République et rue de Chimay. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PELTIER pour les structures et par l'entreprise LE BERRE pour la pose des tuiles et des gouttières.

Ces travaux pour 11 054,00 € HT sont financés comme suit :

- Subvention du Conseil Départemental : 3 517,65 € HT
- Autofinancement : 7 535,32 € HT

### Eglise 2<sup>ème</sup> phase – restauration extérieure suite, dépose crépi intérieur et illumination intérieure

En partenariat avec la Préfecture et le fonds « petit patrimoine » du Département, les travaux de la 2<sup>ème</sup> phase (toit, charpente et réfection de la façade) ont pu être réalisés courant 2023.

Ces travaux pour 240 290,20 € HT ont été financés comme suit :

- Subvention de l'Etat (plan de relance) : 143 326 € HT
- Subvention du Conseil Départemental : 76 593 € HT
- Autofinancement : 20 372 € HT

Nous avons aussi pu effectuer la mise aux normes électriques avec une complète illumination intérieure de l'église par l'entreprise JULIEN.

Un grand merci au Département et à la Préfecture pour leur soutien à nos projets.

### Mairie – travaux numériques et peinture :

La mairie a finalement obtenu la fibre optique et un réseau informatique adapté à ses besoins. L'accueil et les bureaux ont été repeints et des nouveaux meubles de récupération ont été installés.

### Changement des horloges de programmation :

Avec le syndicat ENERGIE EURE-ET-LOIR un bilan de l'éclairage public a été effectué. Pour pouvoir passer en LED, les 5 horloges de la commune ont été remplacées. Ces nouvelles horloges permettront de mieux programmer l'éclairage. Leur coût s'élève 2 600 € HT après subvention. Pour une question de sobriété énergétique et économique, la plage horaire de l'éclairage public a été réduit.



**LAURENT  
LE BERRE**  
Une équipe à votre service

- MACONNERIE - ISOLATION  
- RENOVATION - CARRELAGE  
- COUVERTURE - TERRASSE

Z.I. les Marolles - 1 rue de l'avenir - 28130 PIERRES | [www.maconnerie-leberre.fr](http://www.maconnerie-leberre.fr)

Tél. : 02.37.32.34.54 - Portable : 06.23.28.72.62



## Les projets de travaux initiés 2023

En 2023 des demandes de subventions ont été déposées pour un jardin de biodiversité et un city stade pour nos jeunes.

Pour le projet d'un jardin de biodiversité, chiffré à 39 000,00 €, nous avons obtenu une subvention de 9.630 € de la Préfecture dans le cadre de la DETR. Nous avons bon espoir d'obtenir du département une subvention de 23 000 € dans le cadre de la biodiversité et de la mobilité douce.

Pour le projet de city stade nous avons obtenu :

- 20 % DETR : 19 406 €

- 30 % FDI : 29 000 €

Il nous manque donc 30 % de subvention pour pouvoir réaliser ce projet tant attendu par nos jeunes. Nous avons déposé une demande auprès de la Région pour une intégration de ce projet dans le programme de subvention en cours (CRST) et un dossier de subvention sera également présenté en liaison avec l'Agence Nationale du Sport.

## Les projets 2024 -2025

### **Nouveaux abris bus :**

En 2024, nous avons déposé une demande de subvention pour 2 nouveaux abris bus pour le transport scolaire (rue de la République - côté Marais et rue Andrée Cailleaux) à hauteur de 50 % sur le volet sécurité au Département. Le coût total du projet est de 15 220,67 € HT.

### **L'éclairage public :**

Suite au bilan effectué de notre parc d'éclairage public, nous commencerons son renouvellement en LED avec une programmation sur 4 ans et un coût annuel avant subvention de 20 000 €. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 50 % par le syndicat ENERGIE EURE-ET-LOIR ainsi que par le fonds vert lancé par l'Etat.

La 1<sup>ère</sup> tranche concernera : rue de la République, rue Andrée Cailleaux et rue de l'Arbre de la Liberté.

### **Nouveau colombarium :**

En 2024, une demande de subvention a été déposée pour un nouveau colombarium comprenant 8 caves-urnes. Le coût total du projet est de 4 400,00 € HT. La demande de subvention au titre du FDI 2024 s'élève à 1 320,00 € HT.

### **Restauration de la sacristie :**

L'état de la sacristie se dégrade avec beaucoup de tuiles cassées et des infiltrations d'eau de pluie. Le coût des travaux s'élève à 23 934,00 € HT. La commune a déposé des demandes de subventions à hauteur de 19 148 € HT.

### **Diagnostic énergétique :**

Un autre projet qui démarrera en 2024 porte sur le diagnostic énergétique des bâtiments publics.



## Etat civil 2023

### Naissances

MERSCH Maëlyne le 20 février  
PAULE Apolline le 29 août  
MUANDA NGOMA Hugues-Zoé le 5 septembre  
TILMANT Marianne le 29 décembre



DEUR Victoire  
MERSCH Maëlyne

### Baptême civil



le 18 mars  
le 30 septembre



### Mariages

VANDEBERGHE Axel et PRENVEILLE Clémence le 29 juillet



### PACS

LETOURNEL Jordan et GODREUL Charline 26 décembre



### Décès et Inhumations

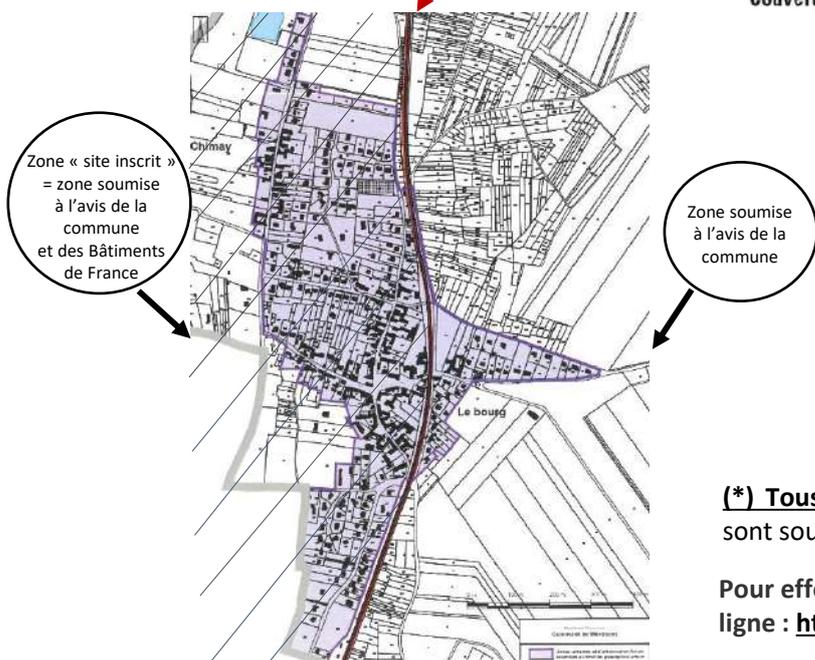
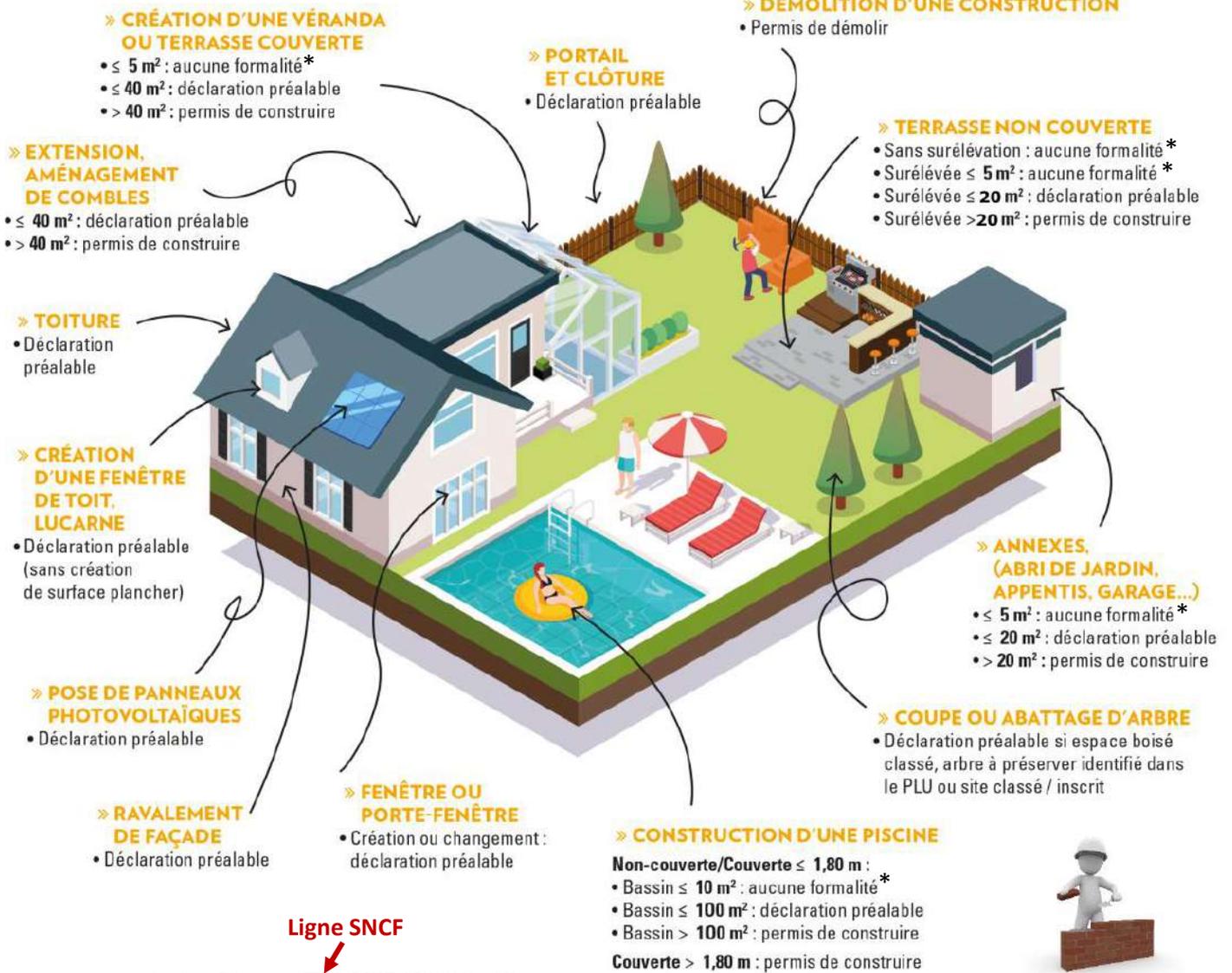
DÉCOURTY Jean-Marc le 12 février  
GAUNE Daniel le 17 février  
FERMEAUX Jean-Pierre le 10 août  
MOUSNIER ép PIZZANELLI Nicolle le 11 août  
PATERNOSTER ép LEFEVRE Monique le 3 octobre  
DEBROCK Philippe le 22 octobre  
GESLAND Aurélie le 25 octobre  
JOHANSEN Hans le 3 novembre  
LECUYER André le 17 novembre  
ALEXANDRE ép GODMER Denise le 14 décembre





# L'urbanisme

## Quelles autorisations pour quels travaux ?



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- ✓ La non-déclaration de travaux expose le propriétaire à des poursuites.
- ✓ Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.
- ✓ La liste des demandes et des autorisations de travaux est consultable en mairie.

(\* ) **Tous les travaux** situés dans la zone « site inscrit » sont soumis à déclaration en mairie.

Pour effectuer une demande d'autorisation de travaux en ligne : <https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>



Renseignements en mairie  
au 02.37.32.34.10  
ou le mercredi de 14 h à 17 h



## Mévoisins autrefois...

### **Pourquoi une rue Collin d'Harleville ?** (extrait de la revue d'information municipale de Mévoisins de 1979)

Comme Chartres, comme Maintenon, Mévoisins possède sa rue Collin d'Harleville ; mais notre petite commune se le devait peut-être plus que tout autre, puisque c'est chez elle que le poète beauceron aimait venir se reposer, se retirer du monde.

Mais qui sait encore quel personnage était Collin d'Harleville ? Les participants de rallyes automobiles qui, aux beaux jours, parcourent notre vallée, ont souvent comme étape « la maison de Collin », et ils interrogent les habitants qui ne savent que répondre : c'était un poète !

Malgré les apparences du nom, Collin d'Harleville n'était pas noble. Son grand-père, Martin Collin, d'origine liégeoise, était venu participer à la construction de l'aqueduc de Maintenon, et séduit par la vallée de l'Eure, il s'y fixa définitivement.

Jean-François qui naquit le 30 mai 1755 à Maintenon, était le 6<sup>e</sup> enfant d'Edmé Martin Collin, avocat au bailliage de Chartres. La famille alla ensuite habiter le village de Mévoisins.

Pour le distinguer des autres enfants, Jean-François reçut le surnom « d'Harleville », du nom d'une terre que la famille possédait. Mais au moment de la Révolution, il redevint plus modestement le « citoyen Collin-Harleville ».

Collin fit ses études à Chartres, puis à Paris, où il rima ses premiers poèmes. En 1779, il composa sa première comédie, « l'Inconstant », qui fut jouée à Versailles, puis « l'Optimiste ».

La tourmente de 1789 surprendra Collin dans son ermitage de Mévoisins où il s'était retiré à la suite d'une maladie.

Dans ce cadre qu'il affectionne tant, les événements tragiques de la capitale lui demeurent étrangers. Il est évident qu'il n'est pas un homme d'action, encore moins un homme de révolution.

Il essaie pourtant de se faire entraîner dans l'engrenage des événements : en 1790, il est nommé colonel de la milice de la Garde nationale à Mévoisins.

Mais il retourne vite au théâtre et à la poésie. Sous le Directoire, il est élu triomphalement à l'Institut national qui remplace les anciennes académies.

Une nouvelle carrière s'ouvre à l'ermite de Mévoisins : celle de poète officiel qui, jusqu'en 1804, écrira discours, éloges et poésies de circonstance.

Puis la tuberculose qui le ronge le contraint une nouvelle fois à trouver refuge à Mévoisins. Malgré la maladie, ces dernières années passées sur le sol natal compteront comme l'une des périodes les plus sereines de son existence.

Il peut enfin mener la vie tranquille de patriarche villageois qu'il a célébrée dans son poème « Une journée des champs » :

« De mon alcôve, et j'ordonne et j'arrête  
Mille travaux, car j'ai tout dans ma tête  
Et dans mon cœur : on sourira, mais quoi ?  
C'est mon bonheur, mon tout enfin, c'est moi... »



Au village, il est à la fois la personnalité, le bienfaiteur et le secrétaire. Les jeunes filles lui font écrire les lettres à leur amoureux et il s'acquitte de ces petites corvées avec la meilleure des grâces.

Pourtant, c'est à Paris que Collin d'Harleville, chevalier de la Légion d'honneur, s'éteindra le 24 février 1806. Pour nous, il ne reste que la vieille demeure, bien conservée, car l'œuvre n'a guère survécu au poète et il faut bien reconnaître que nul ne lit plus aujourd'hui les vers du chantre de Mévoisins.

D'après J.-M. POIRIER : « La Beauce et les écrivains »



**Kokoun'et Vous**  
**Massages bien-être**

Souffle - Apaisement - Vitalité



sur RDV

Line Lagrange - Séance pour les femmes

**kokounetvous.com**  
06 61 12 97 88

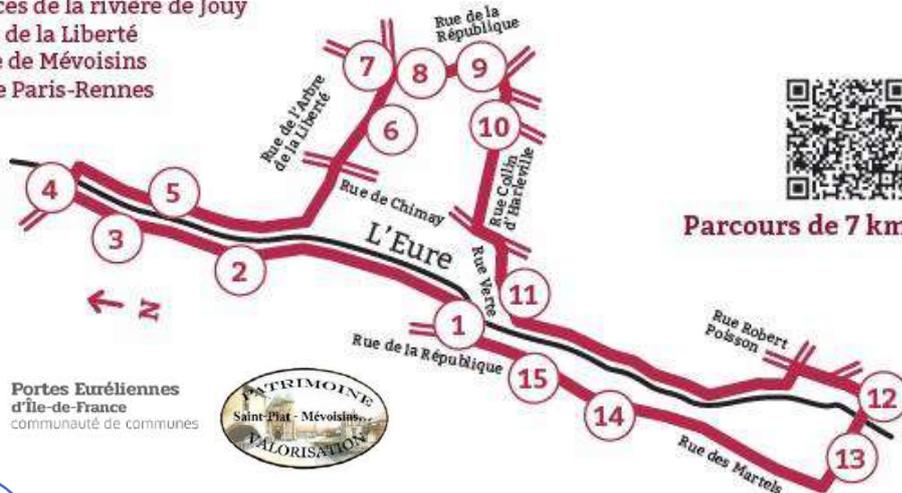


# Parcours découverte des Portes Euréliennes

## Saint-Piat et Mévoisins

1. Le moulin de Saint-Piat
2. La navigation sur l'Eure
3. Vue sur le château de Grogneul
4. Vers le camp de César
5. Le lavoir de Chimay
6. Les traces de la rivière de Jouy
7. L'Arbre de la Liberté
8. L'église de Mévoisins
9. La ligne Paris-Rennes

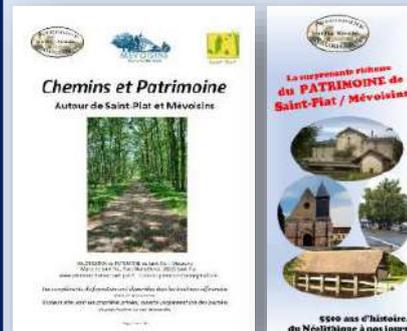
10. La maison de Collin d'Harleville
11. L'église de Saint-Piat
12. La passerelle Deberly
13. Vue sur la prairie humide
14. La rue Robert Dolzy
15. La maison Lambert



Parcours de 7 km



## Bon à savoir !



Le flyer sur les richesses du patrimoine local et le livret sur les chemins et le patrimoine sont disponibles en mairie.



# Les énergies renouvelables : Loi EnR

Face aux crises climatique et énergétique, l'État s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour y parvenir, un plan de déploiement d'énergies renouvelables sur le territoire national va être élaboré.

Cette planification se fera en concertation étroite avec les collectivités locales.

Dans ce cadre, la Commune de Mévoisins est invitée à faire des propositions sur son territoire parmi les quatre types d'énergies renouvelables : l'éolien, le solaire, la géothermie, la méthanisation.

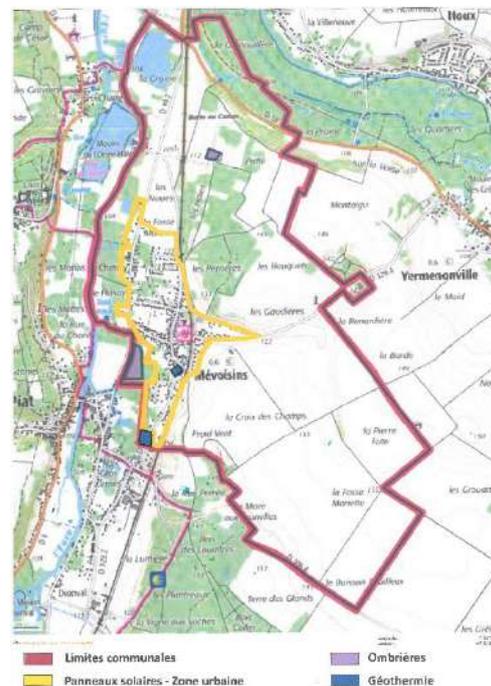
La Commune a proposé d'apporter sa contribution à l'effort national dans les domaines du solaire et de la géothermie.

### Le solaire :

- Implantation d'ombrières (structures artificielles, inclinées ou horizontales, équipées de panneaux photovoltaïques), d'une part dans la zone située entre la RD 19.2 et la rue Collin d'Harleville, et d'autre part à proximité de l'antenne relais au nord de la commune.
- Installation de panneaux photovoltaïques, sous certaines conditions, pour les propriétaires qui en feront la demande.

### La géothermie :

Sous réserve d'éligibilité, deux sites pourraient accueillir des équipements géothermiques : la mairie et un terrain situé rue du Marais, côté ouest, en limite de Saint-Piat.



Mévoisins étant située dans le « cône de vue » de la cathédrale de Chartres, l'installation d'éoliennes sur le territoire communal est exclue.

Mévoisins n'ayant pas d'exploitation agricole pratiquant l'élevage, l'installation de méthaniseurs est sans objet.



# 2023 en images

## 21 janvier : Vœux de la municipalité

Reprise de la cérémonie des vœux à la mairie après 2 ans d'interruption, où tous les habitants de la commune ont été conviés.



## 25 mars : Matinée nettoyage de printemps

Merci aux habitants et aux familles qui ont retroussé leurs manches pour ramasser divers débris.



Un apiculteur a ensuite montré comment fabriquer un piège à frelons asiatiques avant que tous se réunissent autour d'un verre de l'amitié.

## 5 avril : Bus numérique

Un bus numérique s'est arrêté au cœur du village le temps de proposer une initiation aux mystères de l'informatique. Ce service de proximité, offert par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, est accessible aux seniors isolés. Le « Bus Numérique » sillonne, chaque année, plusieurs communes du département.



## 6 mai : Troc aux plantes

Boutures et plantations ont été proposées sous le préau de la mairie.



## 8 mai : Commémoration

Les habitants présents ont célébré avec les élus la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, avec la lecture des textes officiels suivie d'un vin d'honneur.





# 2023 en images

## 22 mai : Atelier « semaine sans écrans »

Chaque commune du RPI a organisé un atelier d'activités pour éloigner les enfants des écrans pendant une semaine à l'initiative de l'école.



## 2 juin : La fête de Mes Voisins

Le repas partagé annuel au milieu du village a réuni cette année plus de 80 personnes dans une ambiance festive autour d'un barbecue mis à disposition par le café restaurant.



## 10 juin : « Mévoisins fête la musique avant l'Eure »

Le Comité des Fêtes a lancé cette année la 1<sup>ère</sup> édition d'un évènement dans la commune avec 4 groupes musicaux et la présence d'un mentaliste pour fêter la musique avant tout le monde.



## 17 juin : Repas des aînés

Le repas proposé aux aînés de Mévoisins et préparé par l'équipe municipale, a été servi cette année en plein air, abrité du soleil sous un barnum.



## 14 juillet : Fête nationale

Repas communal, retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 13 au soir, suivi de la traditionnelle cérémonie le 14 avec vin d'honneur, précédant un pique-nique partagé dans la convivialité.





## 2023 en images



### 3 septembre : Vide-greniers

Deuxième édition cette année du vide-greniers de Mévoisis, organisé par le Comité des Fêtes rue de la République.



### 8 septembre : Inauguration du café

L'inauguration officielle du café-restaurant « A l'Arbre de la Liberté » a réuni les élus et les concitoyens qui ont fêté en musique l'évènement : la ré-ouverture du seul commerce de la commune.



### 28 octobre : Atelier d'Halloween

Un atelier a été proposé pour sculpter les citrouilles d'Halloween.

Les enfants se sont retrouvés le 31 octobre pour se faire maquiller et goûter dans la salle des associations avant de partir pour la chasse aux bonbons à travers la commune.



### 11 novembre : Commémoration

En souvenir de l'armistice de 1918, élus et habitants se sont rassemblés au monument aux morts pour écouter la lecture des messages officiels.





# 2023 en images

## Fin novembre : Ateliers de Noël

Des ateliers de fabrication de pâtisseries, de décorations et de cartes de Noël ont été proposés aux enfants et à leurs parents.



## 16 décembre : Cérémonie à l'église

Réunis dans l'église Saint Hilaire, élus, habitants et donateurs ont assisté à l'inauguration de la fin des travaux de restauration de l'église suivie d'un vin d'honneur et d'un récital de piano.



## Avent 2023 : Les lutins

Deux lutins ont sillonné le village en décembre et ont été les héros d'un feuilleton humoristique de leurs aventures, très apprécié par petits et grands.



## 9 décembre : Spectacle de Noël

Enfants et parents ont été conviés à un spectacle de Noël, fort apprécié, dans la salle des associations.



## 13 décembre : Décoration du sapin

Repoussé à cause de la pluie, le moment de décorer le grand sapin, installé par la municipalité, est enfin arrivé pour la plus grande joie des enfants qui se sont ensuite réunis autour d'un goûter chaud.





## Un Mévoisinois à l'honneur

### Joël LELEVÉ

Lors des manifestations pour la restauration de l'église de Mévoisins, vous l'avez sans doute croisé pour la vente de tuiles dédiquées ou pour expliquer l'histoire peu banale du village. Il est depuis longtemps animé par le goût des « vieilles pierres » qu'il aime partager avec chacun.



Son arrivée à Mévoisins voici 13 ans lui a permis de satisfaire son appétit pour le patrimoine, abondant dans nos villages. Un heureux concours de circonstances a favorisé sa découverte des lieux. Lors de la Journée du Patrimoine en 2010, il rencontre Isabelle de LAMBERTERIE, alors présidente de l'association pour la valorisation du patrimoine de Saint-Piat. Elle l'incite à rejoindre l'association. Il contribue alors au dégagement des sentiers du Camp de César de Changé, et participe au déblaiement progressif du moulin de Saint-Piat en vue de son accès au public.

En 2015, il devient président de l'association et étend à Mévoisins son périmètre d'activité pour mieux appréhender les histoires souvent mêlées des deux villages. Il co-écrit quelques brochures thématiques et continue l'aménagement du moulin de Saint-Piat avec les membres de l'association. Aidé de Pascal CHAFFIN et Philippe GEOFFROY, il documente le rôle du moulin et crée une exposition subventionnée par la région Centre-Val de Loire. Le moulin est alors ouvert à l'occasion des Journées du Patrimoine pendant quelques années.

En parallèle, la Communauté de Communes, avec l'aide de l'association, a créé un « Parcours Découverte » pour porter à la connaissance des familles les sites et les personnages marquants de l'histoire de nos villages. Les panneaux explicatifs placés sur les lieux d'intérêt étaient initialement centrés sur les rives de l'Eure. Joël a demandé à étendre le parcours pour intégrer les particularités du patrimoine de Mévoisins. Désormais, chacun peut connaître des fragments de l'histoire locale par la lecture des panneaux placés au lavoir, à l'église, près de l'Arbre de La Liberté...



La recherche d'informations pour rédiger ces panneaux a conduit à découvrir le rôle inattendu de l'église de Mévoisins, chef-lieu de prétrière. Cette appellation inhabituelle correspond au site de perception de l'impôt, la dime, versée aux chanoines du Chapitre de Chartres par les villages à proximité. Mévoisins était le lieu de collecte des céréales et du vin, avant expédition vers Chartres.

La restauration de l'église est certainement le temps fort de ces trois dernières années. Son financement a nécessité des aides publiques, gérées par la municipalité et des aides privées, assurées par l'association. Joël s'est chargé d'obtenir des subventions auprès des fondations compétentes. Il a mis à profit son expérience professionnelle à cette fin. Ingénieur électronicien débutant en 1969, il termine en 2007 chez Valeo comme directeur de recherche pour l'assistance au conducteur, domaine soutenu par des subventions ministérielles. Avec l'équipe municipale dédiée et quelques membres de l'association, une partie de la collecte publique exigée par la Fondation du Patrimoine a été recueillie par la vente de dédicaces sur les tuiles et a permis de dépasser l'objectif de 15 000 € nécessaires à l'obtention d'une aide de 30 000 €. Au total, 67 800 € de subventions privées ont été recueillis.

Au terme de cette restauration réussie, il prépare d'autres événements avec le même enthousiasme, soutenu par l'esprit de coopération des habitants et le dynamisme de l'équipe municipale.

En parallèle, à la demande de la Fondation du Patrimoine, il est devenu délégué du secteur de la communauté de communes, de quoi satisfaire un peu plus son attrait pour le patrimoine.



## Un collégien Mévoisinois au Conseil Départemental des Jeunes

Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) est une organisation qui réunit soixante-neuf jeunes de la sixième à la troisième, venant des collèges du département.

Les élèves sont deux délégués par collège. Nathanaël CHAVILLON a été élu en septembre 2022 pour une durée de deux ans.

Ils siègent 8 journées (un mercredi par mois de novembre à juin) dans l'hémicycle du Conseil départemental, situé place Châtelet à Chartres. Le CDJ donne la parole aux jeunes euréliens, afin qu'ils s'emparent pleinement des leviers démocratiques. Au sein de cette assemblée réunissant de jeunes élus, chacune et chacun peut délibérer et élaborer des projets avec d'autres collégiens !

Le but est de rendre les collèges du département plus écoresponsables et agréables en suivant les Objectifs de Développement Durable (ODD).

A la fin de l'année scolaire, les collèges les plus investis se verront attribuer une goutte d'eau ou goutte d'or, suivant leurs actions réalisées (collecte de denrées au profit des Restos du Cœur, gestion des déchets, plantation d'arbres dans la cour du collège...).





# Don du sang

Le don du sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé. Vous êtes prêt ? Donnez ! Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.



## Les collectes mobiles proches de Mévoisins :

- Maintenon - Pierres
- Salle Maurice Leblond
- Hanches
- Salle polyvalente

Prendre rendez-vous en ligne : <https://dondesang.efs.sante.fr>



**1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !**

- 1 Accueil
- 2 Entretien préalable au don
- 3 Prélèvement 7 à 10 min.
- 4 Pause

**3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.**

- Globules rouges:** Hémorragies (chirurgie, accouchement...), maladies du sang (drépanocytose...)
- Plaquettes:** Cancers (Leucémie, Lymphome...)
- Plasma:** Maladies génétiques (hémophilie...), déficits immunitaires...

*Plaisir de Faire*  
Pour créer et partager

Programme et informations:  
[plaisirdefaire28@gmail.com](mailto:plaisirdefaire28@gmail.com)

**Entretien de vos jardins**

**Petit bricolage**

**Antoine VINCENT**

☎ 06.18.29.35.80

✉ [Antoine.vincentptitbricolage@outlook.fr](mailto:Antoine.vincentptitbricolage@outlook.fr)



## Entretien des berges (source : site du Syndicat des 4 Rivières)

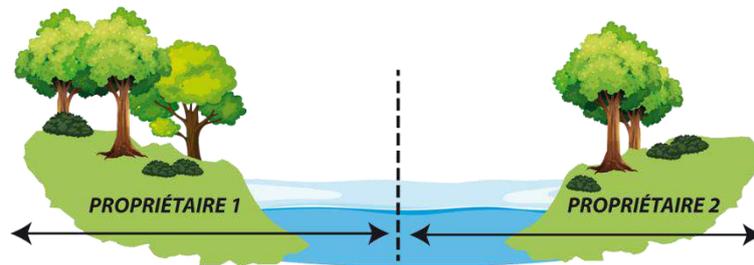
### LES DROITS

#### La propriété des cours d'eau

*Article L.215-2 du Code de l'Environnement*

Les cours d'eau du bassin versant de l'Eure sont non domaniaux : les berges et le lit mineur appartiennent aux propriétaires des rives.

« Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire. »



### LES DEVOIRS

#### Le devoir d'entretien régulier

*Article L215-14 du Code de l'environnement*

Le propriétaire est tenu à un entretien régulier du lit et des berges pour assurer le bon fonctionnement du cours d'eau :

- Maintenir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle,
- Entretien des berges tout en préservant la faune et la flore,
- Évacuer tout obstacle qui pourrait gêner l'écoulement de l'eau.

Si le propriétaire possède un ouvrage hydraulique, il en est responsable et doit assurer son entretien, dégager les embâcles, appliquer le règlement d'eau et assurer la sécurité de l'ouvrage.

« (...) le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.»

#### L'obligation de passage

*Article L.211-7 du Code de l'Environnement*

La collectivité compétente peut se substituer au propriétaire dans le cas d'une Déclaration d'Intérêt Général pour réaliser des travaux d'entretien et de restauration.

*Article L. 215-18 du Code de l'environnement*

Le propriétaire riverain est tenu de laisser passer sur son terrain les fonctionnaires et les agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs ou ouvriers, ainsi que les engins mécaniques nécessaires à la réalisation des travaux, dans la limite d'une largeur de 6 m.



# Bien vivre ensemble

## Litiges entre privés : le conciliateur de justice

Il convient de rappeler que le maire n'a pas compétence, au titre de ses pouvoirs de police, de régler les litiges privés (hors du domaine public) et n'a pas à intervenir dans un conflit de voisinage. Son rôle ne va pas au-delà du rappel des règles qui s'appliquent, en particulier celles du code civil.

Les particuliers ont la possibilité de s'adresser au Conciliateur de Justice pour se faire aider dans le règlement des litiges et des problèmes de voisinage. Le recours au conciliateur est gratuit.

Entrent dans le champ de la conciliation, les litiges d'ordre familial, professionnel ou de consommation, tels que : troubles de voisinage, conflit entre un propriétaire et un locataire, créances impayées, malfaçons, difficultés à faire exécuter un contrat...

Sont exclus les questions pénales, les affaires liées à l'état-civil, au droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc...) et les litiges avec l'administration et le droit du travail.

Renseignements sur [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)



## Le point-justice

Ecouter, informer et orienter, c'est le rôle du point-justice à Chartres. Cette structure d'accueil propose une aide juridique et administrative. Le point-justice garantit l'intervention de professionnels habilités et d'associations conventionnées tels que : avocats, notaires, délégué du Défenseur des droits, conciliateur de justice, commissaires de justice, point conseil budget et écrivain public.

**Les prestations sont gratuites et confidentielles. Appelez le 30 39**



## Bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 5 septembre 2012, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



Les activités professionnelles sont interdites le dimanche et jour férié et interdites du lundi au samedi avant 7h et après 20h (sauf en cas d'intervention urgente pour la sécurité de tous).

Les "bruits ou tapages nocturnes troublant la tranquillité d'autrui", peuvent être punis de l'amende pour les contraventions de 3ème classe (article R.623-2 du code pénal). Nous vous invitons donc à faire constater tout tapage excessif par la Gendarmerie.

## Démarchage et arnaques

L'ADIL (agence d'information sur le logement) a constaté depuis plusieurs semaines, une recrudescence d'appels, quand bien même ce démarchage est strictement interdit par la loi.

Rappel des bons réflexes :

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme vos coordonnées bancaires etc...
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.



Pour votre protection et pour toute information à ce sujet, l'équipe de juristes de l'ADIL est à votre disposition au 02 38 62 47 07.



## Animaux domestiques

### ➤ Vous servir sans ac'crocs...

#### Connaissez-vous le quotidien du métier de votre facteur et des risques encourus ?

Chaque année, en France, plus de 1200 facteurs sont mordus ; car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles en présence du facteur.



#### Voici quelques conseils, que vous connaissez peut-être déjà, que la mairie et La Poste vous remercie de vérifier et d'appliquer.

- Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur : fermez votre portail ou attachez votre chien.
- Placez votre chien dans une pièce à part, avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis, un recommandé ou une prestation à domicile.
- Si votre chien est en liberté, approchez-vous de votre portail fermé afin que le facteur puisse vous remettre votre courrier ou colis sans prendre de risques.
- Evitez d'aller à la rencontre du facteur avec votre chien tenu en laisse. (Il pourrait être stressé à l'approche d'un tiers).
- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, restez où vous êtes et rappelez-le fermement.

### ➤ En promenade :

Sur la voie publique, les animaux doivent être tenus en laisse et doivent être pourvus d'un procédé pouvant identifier son propriétaire (tatouage, puce...).

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas de déjections la voie publique ou les espaces verts. Pensez à bien les ramasser, par mesure d'hygiène publique et pour éviter les nuisances et les accidents.

## MENUISERIE MICKAËL BONIS

Menuiserie, Bois - PVC - Alu  
Fenêtre, Volet battant, Volet roulant  
Portail, Agencement intérieur, Parquet

mickaelbonis@orange.fr  
**06.70.57.18.41**

15, rue Dionval  
28130 St PIAT





# Démarches administratives

## Carte d'identité et passeport :

-> Prendre rendez-vous avec l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.

Liste des mairies équipées les plus proches de Mévoisins :

- Mairie de Chartres : 02.37.23.40.00
- Mairie d'Épernon : 02.37.83.40.67
- Mairie de Lucé : 02.37.25.68.25
- Mairie de Luisant : 02.37.88.00.70
- Mairie de Maintenon : 02.37.23.00.45
- Mairie de Nogent-le-Roi : 02.37.51.42.88



-> Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (<http://passeport.ants.gouv.fr>) depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. **Attention, cette pré-demande n'est valable que 6 mois.**

## Recensement citoyen :

### - Recensement à la mairie

Faire le recensement à la mairie de la commune du domicile dans les 3 mois suivant la date du 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

### - Recensement en ligne

Service en ligne : <https://www.service-public.fr>

Fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Après le recensement citoyen :

- Obtention d'une attestation de recensement indispensable pour pouvoir s'inscrire à un examen (BEP, Bac...) ou à un concours administratif en France.
- Convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25<sup>e</sup> anniversaire.
- Inscription automatique sur les listes électorales dès le 18<sup>e</sup> anniversaire.



## Démarches en ligne :



Un ordinateur portable est mis à disposition en mairie, notamment pour les démarches administratives des habitants ayant des difficultés avec les nouvelles technologies de communication. Si tel est votre cas, une aide pourra également vous être proposée à cette occasion.



## Démarches administratives

### Inscription sur la liste électorale :

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile,
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Commune où vous avez l'obligation de résider en tant que fonctionnaire,
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

#### Comment s'inscrire :

##### 1/ A la mairie

Se munir des documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



##### 2 / En ligne

sur <https://www.service-public.fr>

##### 3/ Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants à la mairie :

- Formulaire cerfa n° 12669\*02
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

### Elections européennes le 9 juin 2024

Les électeurs français  
ont jusqu'au  
vendredi 3 mai 2024  
pour s'inscrire sur les  
listes électorales de leur  
commune



## Bon à savoir !

La cloche de l'église de Mévoisins se nomme Louise - Julie - Marie, d'un poids de 210 kg, elle a été fondue en 1888 puis électrifiée en 1994.

Suite à la récente restauration du clocher de l'église, la cloche sonne de nouveau à la volée les angélus à 8h, 12h et 19h.

Le Conseil Municipal envisage de compléter ce dispositif en faisant tinter le décompte des heures de 8h à 19h.

Si vous souhaitez vous exprimer à ce sujet, n'hésitez pas à déposer un écrit dans la boîte aux lettres de la mairie.





## Vue associative

### Le Comité des Fêtes de Mévoisins



Le Comité des Fêtes poursuit ses actions aux cotés de l'équipe municipale pour animer et faire vivre notre village.

Les animations proposées en 2023 ayant remporté un beau succès auprès des petits et des grands, elles seront renouvelées en 2024, avec notamment le 8 juin 2024 la deuxième édition de notre concert estival « Mévoisins fête la musique avant l'Eure » accueillant cette année 4 groupes musicaux.

[cdf.mevoisins28@gmail.com](mailto:cdf.mevoisins28@gmail.com)

### L'Entente Sportive et Culturelle de Mévoisins



L'ESC Mévoisins propose à ses adhérents des cours collectifs de tennis jeunes et adultes chaque dimanche matin sur les 2 terrains de la commune ou dans le gymnase du collège de Maintenon en cas de mauvais temps.

Issue de ces cours, une équipe a été constituée pour représenter notre village dans le championnat départemental masculin d'hiver en janvier 2024.

Les animations, gratuites et ouvertes à tous petits et grands, seront reconduites cette année :

- 1<sup>er</sup> mai : après-midi découverte du tennis,
- 16 juin : après-midi multi-raquettes (tennis, ping-pong, badminton).

[www.club.fft.fr/escmevoisins](http://www.club.fft.fr/escmevoisins)

[esc.mevoisins@orange.fr](mailto:esc.mevoisins@orange.fr)



### Amicale des 4 villages



[amicaledes4villages@gmail.com](mailto:amicaledes4villages@gmail.com)

Les activités proposées par l'Amicale :

- |                                |                                      |                    |
|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------|
| ✓ Batterie-percussion/Tambours | ✓ Dessin – Techniques de peinture    | ✓ Loisirs créatifs |
| ✓ Bibliothèque                 | ✓ Guitare                            | ✓ Théâtre          |
| ✓ Chant chorale adultes        | ✓ Piano                              | ✓ Pilates          |
| ✓ Danse enfants                | ✓ Fitness – Steps – Abdos - fessiers | ✓ Yoga             |



A vos agendas :

Gala des activités le samedi 22 juin 2024 à la salle des fêtes de Saint-Piat.

### Association des Parents d'Élèves (APE)



Son rôle :

Association indépendante de parents d'élèves, l'APE participe à la vie de nos villages et apporte son soutien et son aide aux enfants, aux parents et à l'école.

En tant que représentants des parents d'élèves :

- Nous siégeons au conseil d'école, nous suivons leur projets et l'utilisation de la K'gnotte,
- Nous participons aux réunions du Syndicat Scolaire (qui réunit les 4 communes du RPI),
- Nous participons aux commissions Menu pour la cantine,
- Nous suivons l'évolution des systèmes de garderie, de cantine et des transports.

Grâce aux différents évènements que nous organisons, nous contribuons, au fil des ans, au financement des classes de découvertes et à l'achat de matériel. Par exemple, chaque année, nous organisons un loto qui remporte toujours un franc succès et depuis 2 ans un goûter festif, des ventes de gâteaux à la sortie d'école le vendredi suivant le retour des vacances, et cette année pour la première fois un petit bal pour les enfants.



## Les activités proposées à Mévoisins

### Vendredi c'est Tricot et jeux :

Tous les quinze jours, le Comité des Fêtes propose un après-midi convivial autour des travaux d'aiguilles et des jeux. Fruits des réalisations de l'année 2023, une douzaine d'écharpes ont été remises aux restos du cœur de Maintenon en décembre. Retrouvez le planning des rencontres sur le site internet et sur l'application Panneau Pocket de Mévoisins.



### Yoga avec Laétitia :

Lundi et mardi de 9h30 à 10h30

Samedi de 9h00 à 11h00 (selon planning)

<https://www.joyeveryday.fr>



### Equi'Pieds :

Les Mévoisinois peuvent désormais profiter de séances d'équitation éthologique avec Laura. Cette entreprise, basée à Mévoisins, vise à enseigner le comportement du cheval pour mieux le comprendre. Il permet ainsi de le pratiquer en meilleure sécurité. Résultat : un moment hors du temps au contact des poneys et chevaux où épanouissement et dépassement de soi seront au rendez-vous. De nombreuses activités y sont proposées, toutes encadrées par une enseignante diplômée : travail à pied, travail monté, ateliers de vacances et balades contées. Possibilités de cours particuliers.

Pour tout renseignement et inscription : 06.33.52.01.75.



### Association Pop English Creations :

Ateliers pour enfants, animés par Céline Dampierre, de découverte de l'anglais de manière ludique par le chant, la danse, les jeux et le théâtre.

Durant ses ateliers, Céline propose de découvrir un thème (les fruits, les émotions, la nature, les métiers...) au travers de chansons tirées du répertoire exclusif et original conçu par l'auteure-compositrice-interprète Michèle-Marie en collaboration avec Laurent Voulzy il y a plus de 45 ans.

Accompagnée d'un support visuel fantaisiste, accrocheur et riche en couleurs, qui permet aux enfants d'apprendre sans effort, l'animatrice, parfaitement bilingue, intervient afin de corriger les erreurs de prononciation et de syntaxe et propose des jeux de réemploi ; ce qui permet aux enfants de vaincre leur timidité et leur appréhension d'utiliser une langue qu'ils ne maîtrisent pas.

- mercredi 10h - 10h30 pour les 3/4 ans
- jeudi 17h15 - 18h00 pour les 7/8 ans

Contact : 06.62.05.51.55 [celine.dampierre@popenglish.com](mailto:celine.dampierre@popenglish.com)



### Avec l'amicale des quatre villages :

Yin Yoga (ouvert aux femmes enceintes)

Lundi 19h-20h ou 20h-21h

Pilates

Mardi de 20h00 à 21h00





## Les évènements à venir...

### CALENDRIER 2024

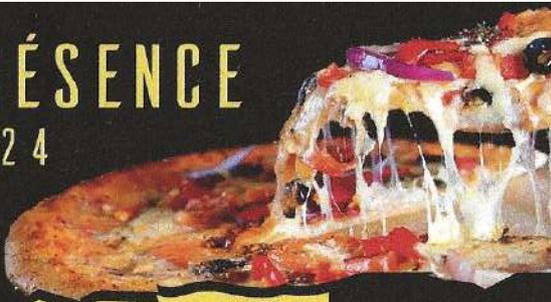
- ✓ **6 avril** : matinée nettoyage de printemps, suivie d'un verre de l'amitié
- ✓ **6 avril** : Concert de trompette à l'église avec Jean-Jacques PETIT
- ✓ **3 mai** : Spectacle musical gratuit « Tangoléon » proposé par le Conseil Départemental
- ✓ **8 mai** : Commémoration suivie d'un vin d'honneur
- ✓ **25 mai** : Dégustation de vins et troc aux plantes
- ✓ **31 mai** : Fête de Mes Voisins
- ✓ **8 juin** : Festival de musique
- ✓ **13 juillet** : Repas républicain, retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- ✓ **14 juillet** : Commémoration suivie d'un vin d'honneur et d'un pique-nique républicain
- ✓ **23 ou 24 juillet** : Chorale danoise à l'église



# JOURS DE PRÉSENCE

## MERCREDI 2024

### À MÉVOISINS



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
17	14	13	10	8	5
31	28	27	24	22	19
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3	-	11	9	6	4
17	28	25	23	20	18
31					

☎ 06 43 22 36 21

**À partir de 17h30**  
**Pensez à réserver !**

**Pizzaiolo chez vous pour animer vos soirées. Infos et devis sur demande**





*Menu* 



## Les évènements à venir...

### CALENDRIER 2024

- ✓ **1<sup>er</sup> septembre** : Vide-greniers
- ✓ **7 septembre** : Récital de piano à l'église avec François CORNU
- ✓ **14 septembre** : repas des aînés
- ✓ **28 septembre** : Concert de Trompe de chasse à l'église avec Bien-Aller Eurélien
- ✓ **26 octobre** : Atelier citrouilles
- ✓ **31 octobre** : Goûter d'Halloween et chasse aux bonbons
- ✓ **11 novembre** : Commémoration suivie d'un vin d'honneur
- ✓ **16 novembre** : 1<sup>er</sup> atelier de Noël
- ✓ **23 novembre** : 2<sup>ème</sup> atelier de Noël
- ✓ **7 décembre** : Décoration du sapin, goûter de Noël et spectacle pour enfants à l'église
- ✓ **13 décembre** : Chant choral avec l'association « Musique en herbe 28 »



Neuf & Renovation  
Maçonnerie Générale  
Carrelage Isolation  
Couverture

*La tradition du travail bien fait*

**06.11.60.86.95**

[azbatiment28@gmail.com](mailto:azbatiment28@gmail.com)

28130 Mévoisins/Saint Piat

**ABBAS Zohir**

06 11 60 86 95

[azbatiment28@gmail.com](mailto:azbatiment28@gmail.com)

<http://az-batiment.fr>

54 rue jean Moulin

ZA des petites Ruelles

28130 Saint-Piat





**SAINT PIAT**

**Bar / Restaurant / Tabac / FDJ**  
**Relais Colis Pickup / Paiement de proximité**

[Facebook.com/alabonneeure28130](https://www.facebook.com/alabonneeure28130)

Restauration le midi du  
mardi au samedi



Nous vous accueillons :

Le mardi/mercredi de 7h30 à 14h30 et de 16h à 19h30

Le jeudi de 7h30 à 14h30

Le vendredi/samedi de 7h30 à 14h30 et de 16h à 20h30

Le dimanche de 8h à 13h

N'hésitez pas à réserver pour déjeuner au 09-66-82-47-74.

**ART DES JARDINS**

**PAYSAGISTE**

**Création et entretien de jardins**

**50 % de crédits d'impôts**  
**pour les travaux d'entretien**

**Devis gratuits**

**Contacter**

**Dominique ROUSSEAU**

**06 10 28 83 31**

**48 rue Jean Moulin**  
**28130 SAINT-PIAT**

**à Saint-Piat depuis 23 ans**



*Le paysage est un mélange d'art, de technologie et de passion.*

**Réflexologie Plantaire**  
réduire le stress, réguler le  
système digestif, troubles ORL,  
maux de tête,  
problèmes féminins, de peau,  
musculo-articulaires, sommeil,  
jambes lourdes, détox  
**Laetitia Ronsin**  
Fédération Française de Réflexologie  
06 62 33 65 05

**CABINET**  
**3 RUE THIERS**  
**MAINTENON**

**ECOCHAUFFE 28**

**INSTALLATION DÉPANNAGE**  
**ENTRETIEN CHAUDIÈRE GAZ - FUEL**

**Ramonage / Plomberie / Climatisation**

**02 37 655 371**

ECOCHAUFFE28  
11, Rue Max Cousin  
ZI Le Quai  
28210 Nogent le Roi

[accueil@ecochauffe28.com](mailto:accueil@ecochauffe28.com)  
<https://ecochauffe28.com>



# Tarifs communaux

## Location de la salle des associations :

MAISON DES ASSOCIATIONS	Habitants de Mévoisins	Habitants hors Mévoisins
Forfait week-end (1)	220 €	320 €
Forfait samedi ou dimanche ou jour férié (2)	140 €	200 €
Forfait jour de semaine	50 €	60 €
Forfait chauffage associations (par an)	30 €	
CAUTION PRINCIPALE	400 €	400 €
CAUTION MENAGE	80 €	80 €

(1) : le samedi de 12 heures avec arrêt à 1h du matin et reprise le dimanche de 8 heures à minuit

(2) : le samedi de 8 heures à 1h du matin ou dimanche ou jour férié de 8 heures à minuit



La location de la salle est une recette pour la commune : il est donc important que les mévoisinois respectent le règlement interdisant le **prête-nom**.

## Cimetière :

Concession cinquantenaire	250 €
Concession trentenaire	150 €
Superposition à partir de la 2ème personne, 50 ans	125 €
Case colombarium cinquantenaire	800 €
Urne déposée dans un caveau ou une fosse	125 €



23 rue de la République 28130 Mévoisins

☎ 09.82.36.41.09

✉ [larbredelaliberte@gmail.com](mailto:larbredelaliberte@gmail.com)

Retrouvez toute l'actualité sur Facebook

## Café - restaurant L'Arbre de la Liberté

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

Lundi 9h00 - 20h00

Mardi 9h00 - 15h00

Mercredi Fermé

Jeudi 9h00 - 20h00

Vendredi 9h00 - 15h00 et 18h00 - 00h00

Samedi 9h00 - 15h00 et 18h00 - 00h00

Dimanche 9h00 - 12h30



Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :

Lundi 9h00 - 18h00

Mardi Fermé

Mercredi Fermé

Jeudi 9h00 - 18h00

Vendredi 9h00 - 15h00 et 18h00 - 00h00

Samedi 9h00 - 15h00 et 18h00 - 00h00

Dimanche 9h00 - 12h30



**Nos services :** Café / bar / restaurant / dépôt de pain, relai colis (Chronopost et Colissimo), petite épicerie, fléchettes et soirées à thème.



## Infos utiles

### Nouveau : réseau Portes Euréliennes Mobilité (PEM)



#### ➤ Le Transport A la Demande (TAD) :

Du mardi au samedi de 9h à 17h, le TAD vous transporte sur nos 39 communes.

- Réservation possible jusqu'à la veille 17h
- Circule sur l'ensemble de nos 39 communes
- Tarif : 2€ le trajet et 18€ le carnet de 10 trajets. Achat des tickets directement dans le véhicule.

Pour réserver votre TAD :

- <https://tad-ccpeif.transport-a-la-demande.fr/login>
- 06 70 87 21 97 (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h).

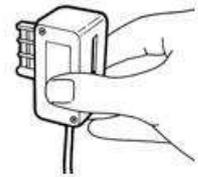
#### ➤ La ligne régulière :

Du lundi au vendredi, un véhicule électrique relie la gare d'Épernon et le parc d'activités du Val Drouette.

- 8 arrêts desservis (liste des arrêts : [www.porteseuréliennesidf.fr/public/Medias/transports](http://www.porteseuréliennesidf.fr/public/Medias/transports))
- Circulation en heures pleines et des horaires compatibles à ceux des trains.
- Tarif : 0,50€ le ticket et 8€ le carnet de 20 tickets. Achat des tickets directement dans le véhicule.

### Téléphonie : la fin du cuivre

Le propriétaire du réseau télécom historique, Orange, a annoncé la fermeture progressive du réseau « cuivre » sur tout le territoire d'ici 2030. Le réseau en fibre optique a vocation à se substituer au réseau cuivre vieillissant sur lequel reposent le réseau téléphonique commuté (RTC) et les services internet DSL.



La fermeture du réseau cuivre commencera par les communes où la fibre est la plus déployée et où le nombre d'abonnés au réseau cuivre est le plus faible. Pour la commune de Mévoisins, la fermeture sera définitive en janvier 2027.

Si vous n'êtes pas encore passé à la fibre, vous devrez faire évoluer votre abonnement internet ADSL ou votre ligne fixe classique auprès de votre opérateur. Vous serez informé par votre opérateur qui vous accompagnera vers la solution la mieux adaptée en fonction de vos besoins pour continuer à bénéficier de vos services téléphoniques, internet et/ou TV.

Si vous ne souhaitez pas d'accès internet, il existe avec la fibre des abonnements pour pouvoir uniquement téléphoner.

Restez vigilants aux communications de votre opérateur qui vous informera le moment venu.

Il s'agit en aucun cas de la fin de la téléphonie fixe, mais de son évolution vers une autre technologie de raccordement grâce à la fibre.

### ELECTRICITE GENERALE

#### S.A.S JULIEN

18 rue Robert Poisson  
28130 SAINT-PIAT  
Portable : 06.32.39.58.16  
E-mail : [j.julieneric@orange.fr](mailto:j.julieneric@orange.fr)



## Infos utiles

### EN 2024, LE TRI DES BIODECHETS SE GENERALISE

Une étude réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France montre que :

- 33% des déchets mis dans les bacs à ordures ménagères pourraient être compostés,
- 84% des logements sont des maisons avec un jardin.

Notre communauté de communes a donc décidé de privilégier le déploiement du compostage individuel en 2024.

### Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de dégradation naturel de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons ...) et les organismes du sol (lombrics, acariens, cloportes ...) en présence d'oxygène et d'eau et qui permet d'obtenir un engrais naturel et gratuit.

### Quoi et comment composter ?



- **Diversifier les matières** : il est important d'équilibrer les apports entre les matières vertes (déchets humides riches en azote) et les matières brunes (déchets secs riches en carbone) ;
- **Aérer et brasser** régulièrement pour donner de l'oxygène aux micro-organismes ;
- **Être patient** : il faut compter entre 6-10 mois pour obtenir du compost prêt à l'emploi.

### Comment obtenir un composteur ?

Vous pouvez venir acheter ou commander un composteur auprès de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, service collecte, à l'adresse suivante :

Pôle de PIERRES  
5 rue de la grosse borne  
28130 Pierres  
Tél. : 02 37 27 57 12  
**du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h.**

Deux modèles vous sont proposés :

- |                |                |                    |
|----------------|----------------|--------------------|
| • Compostys C3 | capacité 400 L | prix 32,00 € TTC * |
| • Compostys H1 | Capacité 600 L | prix 48,50 € TTC * |

\* Pas de règlement sur place. Une facture sera envoyée ultérieurement.





**Retrouvez l'actualité de la commune de  
Mévoisins :**

**Site internet : [www.mevoisins.fr](http://www.mevoisins.fr)**

**Panneau Pocket**



**Facebook : [citoyen de Mévoisins](#)**

**Mairie de Mévoisins**

**Tél : 02.37.32.34.10**

**Mail : [mairie.mevoisins@outlook.com](mailto:mairie.mevoisins@outlook.com)**

**« Où est le petit le lutin ? »**

Retrouve ce petit lutin caché dans le bulletin et viens donner ta réponse à la mairie, une petite surprise t'attend !

